



CISJORDANIE

(JUDÉE ET SAMARIE)

Produit par

StandWithUs

10 faits sur les communautés israéliennes et palestiniennes

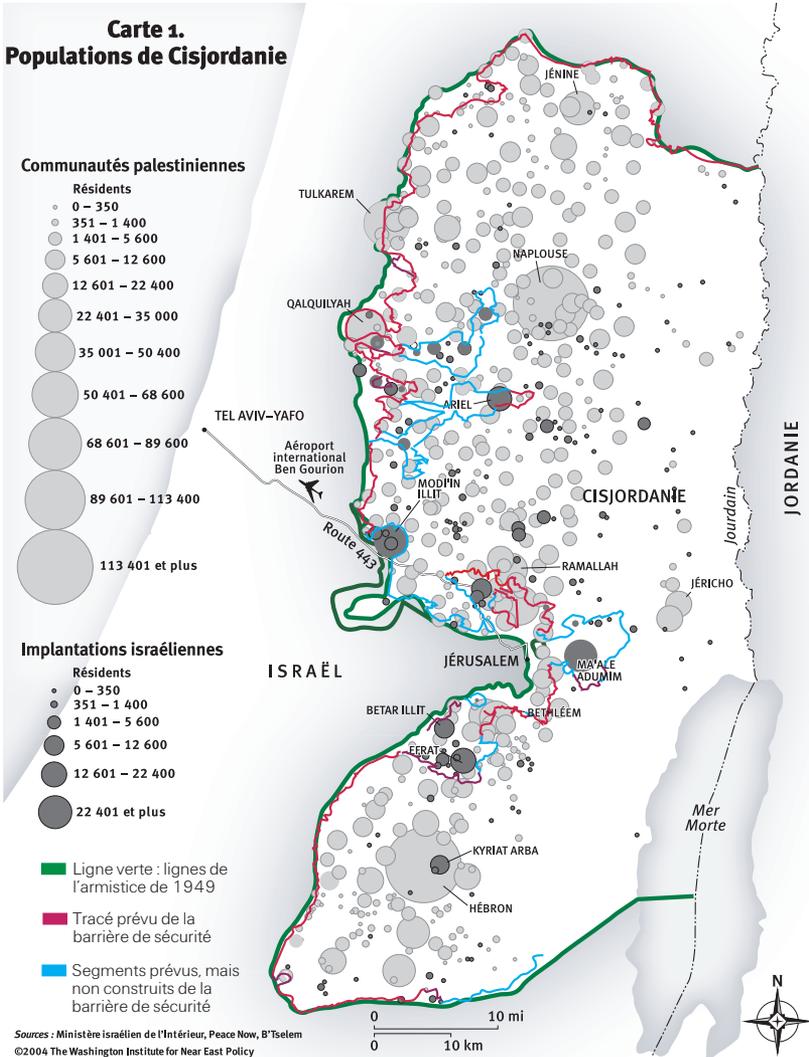
La Cisjordanie est peuplée de Juifs et d'Arabes depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui, les frontières et le statut de ce territoire doivent faire l'objet de négociations entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne.

- 1** ▶ Aussi connue sous le nom de Judée et Samarie pendant des milliers d'années, la Cisjordanie fait partie du berceau historique du peuple juif. Le mot « judaïsme » provient de cette terre, la Judée. La région abrite plusieurs sites anciens sacrés pour les juifs, les chrétiens et les musulmans.
- 2** ▶ La Jordanie a illégalement annexé la Judée et la Samarie après la guerre de 1948 et l'a rebaptisée « Cisjordanie ». Après l'attaque de la Jordanie en 1967, Israël a pris le contrôle du territoire dans un acte d'autodéfense. En 1968, Israël a offert de se retirer d'une grande partie de la Cisjordanie en échange de la paix, ce que la Jordanie a refusé.
- 3** ▶ Sur le plan historique, aucun État arabe palestinien n'a existé avant celui qui a été proposé et discuté dans le cadre des négociations entre les Israéliens, les Palestiniens et la communauté internationale. Aucune frontière internationalement reconnue n'a jamais séparé Israël et la Cisjordanie, car des frontières définitives doivent être établies dans le cadre de négociations.
- 4** ▶ Depuis le processus de paix d'Oslo conclu en 1993, 95 % des Palestiniens de Cisjordanie vivent sous l'administration de l'Autorité palestinienne (AP) sur un territoire couvrant 40 % de la Cisjordanie. Israël a décidé d'administrer les 60 % restants de la Cisjordanie, connue sous le nom de « zone C », jusqu'à ce qu'un accord de paix définitif soit conclu. Ce territoire essentiellement vide est habité par moins de 5 % de tous les Palestiniens de Cisjordanie.
- 5** ▶ Le nombre de communautés israéliennes autorisées en Cisjordanie est resté pratiquement le même depuis qu'Israël et les Palestiniens ont signé les accords d'Oslo en 1993, mais depuis cette époque, le nombre de structures et d'habitants a augmenté dans de nombreuses communautés.
- 6** ▶ Les zones construites des implantations israéliennes couvrent approximativement 2 % de la superficie de la Cisjordanie.
- 7** ▶ Soixante-quinze à quatre-vingts pour cent des Israéliens de Cisjordanie vivent à proximité, ou le long des lignes de démarcation entre Israël et la Cisjordanie. Les propositions de paix ont toujours été axées sur l'intégration de ces communautés à l'État d'Israël, en échange de l'attribution de certaines terres israéliennes aux Palestiniens.
- 8** ▶ En 2000 et 2008, Israël a proposé de renoncer à la quasi-totalité de la Cisjordanie en échange de la paix. Les dirigeants palestiniens ont refusé et n'ont fait aucune contre-offre.
- 9** ▶ Après des vagues d'attentats suicides brutaux, commis par des groupes terroristes palestiniens en Cisjordanie, Israël a mis en place des points de contrôle, construit une barrière de sécurité et pris d'autres mesures pour protéger sa population. Ces protections créent des difficultés pour les civils palestiniens, lesquelles persistent parce que le conflit n'est toujours pas résolu et que des civils israéliens doivent encore affronter des menaces provenant de Cisjordanie.
- 10** ▶ Plus de 400 000 Juifs et presque 2,9 millions de Palestiniens habitent en Cisjordanie.

Les implantations israéliennes couvrent approximativement 2 % de la superficie de la Cisjordanie.

Les zones construites des implantations israéliennes couvrent 2 % des terres de Cisjordanie, selon des sources palestiniennes et israéliennes.¹ Le tracé de la barrière de sécurité englobe entre 5 et 8 % des terres de Cisjordanie. Conformément aux accords d'Oslo, Israël contrôle 60 % de la Cisjordanie, connue sous le nom de « zone C », et assure la sécurité dans un autre 20 %, la « zone B ». L'Autorité palestinienne exerce un contrôle total sur 20 % du territoire (« zone A ») et gère l'administration civile dans la zone B.

Communautés présentes en Cisjordanie



¹ www.memri.org/bin/latestnews.cgi?ID=SD244009 and www.jcpa.org/JCPA/Templates/ShowPage.asp?DBID=1&LANGID=1&TMID=1116&FID=442&PID=0&IID=2995

Implantations israéliennes actuelles

Villes d'une certaine ampleur, petites communautés rurales et villages

Même si le mot « implantation » peut parfois s'appliquer à des regroupements d'habitations de fortune, la plupart des implantations israéliennes sont des communautés bien développées permettant à leurs habitants d'avoir une vie quotidienne normale. Certaines sont des villes dotées d'infrastructures urbaines modernes, les autres sont des communautés plus petites, allant des banlieues résidentielles aux kibboutzim (coopératives agricoles constituées en villages) comptant seulement quelques centaines de personnes. Il existe aussi quelques « établissements » non autorisés par le gouvernement israélien. Le gouvernement considère que ces « établissements » sont illégaux.



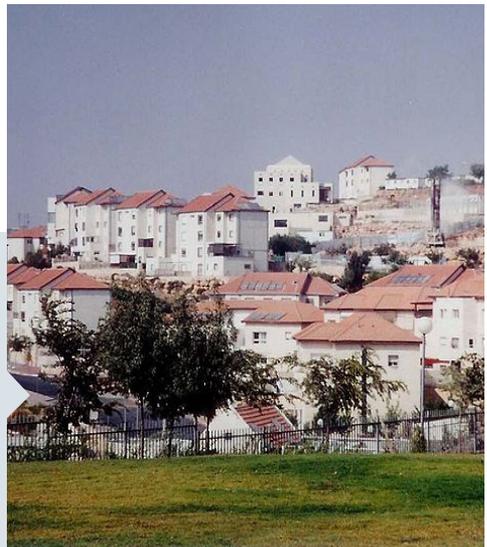
Haut : La ville résidentielle de Ma'ale Adumim a été construite il y a trente ans à 5 kilomètres au nord de Jérusalem, sur des terres inoccupées et sans propriétaire. Avec ses 40 000 résidents (en 2017), c'est la deuxième plus grande communauté juive de Cisjordanie.



Gauche : Maison de visiteurs du kibboutz Almog. Situé dans la vallée aride de Jourdain, près de la mer Morte, le kibboutz Almog compte 24 familles qui ont développé des techniques de culture pour les sols salés et pratiquent des cultures d'exportation.

Droite : Située à environ un kilomètre de la Ligne verte, la communauté de Beitar Ilit est établie depuis 1984.

Son nom provient de l'ancienne ville juive de Betar, qui était située environ un kilomètre plus loin. Elle fait également partie du Gush Etzion, un groupe de communautés juives établies dans les années 1920, dont les habitations ont été détruites par les forces arabes pendant la guerre de 1948, puis reconstruites après 1967.



Le débat sur les implantations

Les implantations soulèvent des controverses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'Israël. Des opposants soutiennent que les implantations sont un obstacle à la paix et mettent en danger la survie d'Israël, en tant qu'État juif et démocratique. Leurs défenseurs affirment que les Juifs ont un droit moral, légal, historique et religieux de vivre partout dans leur patrie ancestrale et que les implantations contribuent à la sécurité israélienne en donnant à Israël une profondeur stratégique en Cisjordanie.

De nombreux dirigeants mondiaux et membres de la communauté internationale citent la quatrième Convention de Genève pour faire valoir que la Cisjordanie est occupée par Israël et que les implantations sont illégales au regard du droit international. De nombreux juristes contestent cependant cette opinion, dont l'ancien doyen de la faculté de droit de Yale, Eugene Rostow, qui soutient que « le droit des Juifs de s'installer dans la région équivaut en tout point au droit de la population palestinienne existante d'y vivre ». Cet avis est fondé sur le fait que le Mandat pour la Palestine* a été établi pour faciliter la création d'un foyer national juif en 1920 et qu'aucun État reconnu n'a obtenu la souveraineté sur la Cisjordanie depuis lors. La communauté internationale s'est opposée à l'occupation illégale du territoire par la Jordanie de 1949 à 1967 et les dirigeants palestiniens ont rejeté de nombreuses offres de création d'un État palestinien en échange de la paix.

Aujourd'hui, une petite minorité de Juifs israéliens vit en Cisjordanie avec la population palestinienne majoritaire. En vertu des traités internationaux, les gouvernements des deux parties sont responsables de la négociation des frontières définitives dans le cadre d'un accord de paix. Les efforts pour résoudre ce problème se sont concentrés sur l'incorporation de la plupart ou de la totalité des implantations à l'État d'Israël, en échange de terres israéliennes qui iraient aux Palestiniens. Israël a également suggéré qu'à l'instar des 1,8 million de citoyens arabes en Israël, les Juifs qui veulent rester en Cisjordanie pourraient obtenir la citoyenneté dans un État palestinien. Cependant, les dirigeants palestiniens ont déclaré qu'ils ne permettraient pas à un seul Israélien de vivre dans leur État. Tant que ces questions complexes ne seront pas résolues, le statut de la Cisjordanie demeurera contesté.



Négociateurs israéliens et palestiniens à la Maison-Blanche

* Pour plus d'informations sur ce mandat, voir deux articles d'Eugene W. Rostow, « Bricks and Stones, Settling for Leverage: Palestinian Autonomy » (1990) et « Resolved: Are the Settlements Legal? Israeli West Bank Policies » (1999), publiés en ligne sur www.bjeny.org/254.htm.

Communautés palestiniennes

Actuellement, 95 à 98 % des Palestiniens de Cisjordanie vivent sur 40 % de ce territoire (zones A et B). Les 60 % restants, la « zone C », sont peu peuplés et sous administration israélienne conformément aux accords d'Oslo. Les Israéliens et les Palestiniens doivent négocier combien et quelles sections de la zone C seront ajoutées au territoire qui est régi par l'Autorité palestinienne.



Avec ses 140 000 habitants, Naplouse est l'une des plus grandes villes palestiniennes de Cisjordanie, mais elle est entourée de terres inoccupées et non développées.



Soixante pour cent de la Cisjordanie, correspondant à la « zone C », est une terre pratiquement inoccupée, habitée par moins de 5 % de la population palestinienne de Cisjordanie. Les communautés israéliennes de Cisjordanie sont toutes situées dans la zone C.

Villes palestiniennes

Les Palestiniens ont commencé à s'autogouverner en 1994, lorsque l'Autorité palestinienne a été créée. Aujourd'hui, la plupart des Palestiniens vivent dans des villes comme Naplouse et Tulkarm ou dans d'autres communautés régies par l'Autorité palestinienne.¹



La Bourse palestinienne est située à Naplouse.



Ramallah est le centre politique et économique de Cisjordanie.

¹ Le World Fact Book de la CIA indique que 74,3 % de la population arabe de Cisjordanie est urbaine (2011). www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/we.html

Mesures de sécurité en Cisjordanie

Jusqu'en 2000, les Israéliens et les Palestiniens pouvaient circuler librement en Cisjordanie. La situation a changé après que le leader palestinien Yasser Arafat ait rejeté une importante offre de paix et lancé la deuxième intifada, une campagne brutale d'attentats suicides et de terrorisme contre les civils israéliens.

Ne voyant aucun autre moyen d'empêcher les terroristes d'entrer et d'assassiner ses habitants dans les rues, Israël a mis en place des points de contrôle, construit une barrière de sécurité et augmenté ses opérations antiterroristes en Cisjordanie. Ces mesures ont indéniablement rendu la vie des Palestiniens ordinaires plus difficile, ce qu'Israël ne voulait pas. Malheureusement, les groupes terroristes racistes ont forcé Israël à choisir entre créer des difficultés pour les Palestiniens sans histoires et préserver la vie d'Israéliens innocents.

Lorsque la menace terroriste a diminué, de nombreux points de contrôle et d'autres mesures de sécurité ont été supprimés. Si les dirigeants israéliens et palestiniens parviennent à un accord de paix durable, les restrictions qui subsistent pourront également être levées.

L'eau en Cisjordanie Israël fournit de l'eau aux Palestiniens

L'eau est une denrée précieuse dans cette région aride, mais Israël utilise aujourd'hui pour son eau les mêmes ressources aquifères qu'avant 1967, même après avoir pris le contrôle de la Cisjordanie. Les implantations israéliennes sont reliées au réseau national d'eau d'Israël et n'utilisent pas le réseau d'approvisionnement en eau de l'Autorité palestinienne.

L'accès des Palestiniens à l'eau douce a augmenté de plus de 275 % entre 1967 et 2012.* Malgré la rareté de l'eau, Israël a accepté dans les accords d'Oslo de donner annuellement 31 millions de mètres cubes (mmc) de sa propre eau aux Palestiniens de Cisjordanie pour compléter leurs ressources en eau. En fait, Israël a donné jusqu'à trois fois plus d'eau chaque année que ce qui avait été convenu dans les accords d'Oslo.¹ Malheureusement, certaines communautés palestiniennes sont toujours confrontées à des pénuries d'eau, principalement parce que les dirigeants palestiniens n'ont pas réussi à entretenir correctement leurs infrastructures hydrauliques.

* De 66 millions de mètres cubes (mmc) en 1967 à 248 mmc en 2012, selon l'Autorité israélienne des eaux.

¹ Haim Gvirtzman, "The Israeli-Palestinian Water Conflict: An Israeli Perspective," Begin-Sadat Center for Strategic Studies, janvier 2012, sur www.biu.ac.il/SOC/besa/MSPS94.pdf; Lauro Burkhart, "The Politicization of the Oslo Water Agreement," Missing Peace, 2012, sur http://missingpeace.eu/en/wp-content/uploads/pmpeace1/2013/01/MT_Lauro-Burkart.pdf

Implantations, conflit et processus de paix

Les implantations ne sont pas la cause du conflit ni un obstacle principal à la paix.

Le tableau ci-dessous met en relief la relation entre les progrès et les reculs des efforts de paix, et le nombre d'implantations et de résidents israéliens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.¹

Années	Implantations israéliennes	Événements
1949–1967	Malgré 0 implantation en Cisjordanie et 0 à Gaza...	465 Israéliens ont été assassinés lors d'attaques terroristes. Les armées arabes ont mobilisé 250 000 soldats puis, dans un acte de guerre, elles ont coupé la navigation internationale d'Israël, déclenchant ainsi la guerre de 1967.
1979–1994	Malgré 120 implantations en Cisjordanie et 17 à Gaza (136 109 personnes)...	Le traité de paix Égypte-Israël (1979) a été signé et Israël a déplacé les 7 000 Israéliens des colonies du Sinaï. L'OLP et Israël ont signé les accords d'Oslo (1993). Le traité de paix Jordanie-Israël (1994) a été signé.
2000–2004	Malgré 123 implantations en Cisjordanie et 17 à Gaza (246 000 personnes)...	Les négociations de paix ont progressé : Israël a offert de démanteler la plupart des implantations en échange de la paix. Réponse des Palestiniens : la deuxième intifada. Plus de 1000 Israéliens et environ 3500 Palestiniens ont été tués.
2005 à aujourd'hui	Malgré 0 implantation à Gaza...	Israël a démantelé toutes ses implantations à Gaza. Le Hamas a pris le pouvoir pour ensuite lancer plus de 17 000 roquettes et mortiers sur Israël.

Les questions de sécurité jouent un rôle majeur dans les négociations de paix.



Photographe : Aggai Nativ, avec l'aimable autorisation du Dr Martin Sherman, directeur académique du Sommet de Jérusalem.

La ville palestinienne de Rantis est située à 6 km du principal aéroport international d'Israël. Si des groupes terroristes comme le Hamas ou le Djihad islamique en prennent le contrôle, ils pourraient attaquer depuis la Cisjordanie, ce qui placerait les infrastructures les plus importantes d'Israël et les plus grands centres de population à courte portée de roquettes.

¹ Mitchell Bard, « Palestinian Policy Mistakes Fuel Settlement Growth », sur www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/talking/69_set_tlegrowth.html; Implantations et populations en Cisjordanie d'après B'Tselem sur www.btselem.org/Download/200205_Land_Grab_Eng.doc; Données sur les décès publiées sur www.jewishvirtuallibrary.org/jsource/Peace/osloterr.html et www.mfa.gov.il/MFA/MFAArchive/2000_2009/2000/1/Terrorism%20deaths%20in%20Israel%20-%201920-1999

La réduction de la violence a entraîné une certaine prospérité malgré les implantations israéliennes

La Cisjordanie a connu des périodes de prospérité et même un boom de la construction. Au cours des années 1970, les économies de Cisjordanie et Gaza ont enregistré la quatrième meilleure croissance au monde, devant Singapour et Hong Kong, et leurs populations ont connu la croissance la plus rapide.¹ La violente intifada de 2000 à 2005 a entraîné des revers économiques, mais lorsque l'Autorité palestinienne a pris des mesures pour contrôler les groupes terroristes, réduire l'incitation officielle à la haine d'Israël et coopérer avec Israël, la prospérité a commencé à revenir en Cisjordanie.



« Le nouveau et luxueux centre commercial Herbawi ne passe pas inaperçu dans la banlieue de Jénine. L'édifice de cinq étages est rempli de produits de luxe fabriqués à l'étranger... Les prévisions de bénéfices du projet sont tellement favorables que le propriétaire envisage d'ouvrir quatre autres magasins en Cisjordanie. »²



Rawabi, la première communauté palestinienne planifiée en Cisjordanie.



Des enfants jouent dans la piscine du parc d'attractions Mukhmas Funland à Ramallah, en juillet 2007.
(Photo de Rachael Strecher/AP)

Chaque ville de Cisjordanie possède une piscine ou un complexe de loisirs, et Ramallah en compte plus de dix. À Ramallah, plusieurs nouvelles salles de sport ont ouvert en 2006, et un nouvel hôtel cinq étoiles a ouvert en 2010.³ Les villes de Cisjordanie « débordent de vie....Les magasins regorgent de marchandises et les marchés fourmillent de monde », rapportait *Al-Monitor* en 2013.⁴ Néanmoins, de sérieux défis économiques demeurent et il est clair que la Cisjordanie ne pourra pas atteindre son plein potentiel sans un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens.

¹ CAMERA, « Post-War Economic Growth in the West Bank and Gaza », la Guerre de six jours sur www.sixdaywar.org/content/growth.asp

² Avi Issacharoff, « Luxury Palestinian Mall Signals Transformation of 'terrorist capital' », *Haaretz*, 21 juin 2009

³ Avi Issacharoff, « West Bank Swimming Pools... » *Haaretz*, 8 août 2007; Ischaroff, « Setting Aside Politics to Lift Weights », *Haaretz*, 10 septembre 2006; et NPR, « Ramallah: West Bank's Boom Town », 28 mai 2009

⁴ Shlomi Eldar, « Visiting Nablus Since Last Intifada Shows Renewed City », *Al-Monitor*, 12 mars 2013

Création du premier État palestinien de l'histoire

En 1994, dans le cadre des accords d'Oslo, Israël a facilité la mise en place du premier gouvernement palestinien de l'histoire, l'Autorité palestinienne.

Aucun autre gouvernement arabe palestinien n'a jamais existé dans toute l'histoire de l'humanité. Après la chute de l'ancien État juif au premier siècle, aucune autre nation n'a émergé à sa place. La région a été dirigée par une série d'empires (païens, chrétiens et musulmans). Durant la guerre de 1948, l'Égypte et la Jordanie ont envahi et occupé la Cisjordanie et Gaza, mais n'ont pas établi d'État palestinien. Même l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a exclu la Cisjordanie et Gaza de ses premières revendications territoriales lors de sa création en 1964, ne les ajoutant qu'après la guerre de 1967.



Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas

Aujourd'hui, l'Autorité palestinienne gouverne 95 à 98 % de la population palestinienne en Cisjordanie et le Hamas gouverne tous les Palestiniens vivant à Gaza.

Si Israël acceptait de se retirer de la plus grande partie de la Cisjordanie lors de futures négociations, l'État hébreu céderait des portions de son ancienne patrie et certains des sites les plus sacrés du judaïsme afin que les Palestiniens puissent créer un État indépendant pour la première fois dans l'histoire. Néanmoins, Israël a fait cette offre à plusieurs reprises en échange de la paix.

Hébron, l'un des sites les plus sacrés du judaïsme, est situé en Cisjordanie.



La grotte des patriarches et des matriarches à Hébron : Selon la tradition juive, le patriarche hébreu Abraham a acheté la grotte et les terres environnantes à un chef de tribu local. On pense qu'Abraham, Isaac, Jacob et leurs épouses sont enterrés ici. La grotte est le deuxième site le plus sacré du judaïsme après le Mur occidental et le Mont du Temple. Les Juifs y prient depuis des milliers d'années.

Osons rêver de paix



Copyright 2011. Debbi Cooper Photography.

Osons rêver de paix dans un Moyen-Orient où Israël et ses voisins unirait leurs forces pour devenir un acteur majeur sur la scène mondiale. Si nous pouvions mettre en commun nos technologies et nos ressources, les possibilités seraient infinies. Mais le plus important est un avenir rempli de paix et de prospérité pour nos enfants et les générations à venir.

StandWithUs

Supporting Israel & Fighting Antisemitism

Document produit par StandWithUs en
collaboration avec Evelyn et le Dr Shmuel Katz



Publication commanditée par :

Aidez-nous à diffuser cette brochure sur les campus et partout dans les communautés.
Soutenez nos efforts! Envoyez vos dons généreux à :

StandWithUs
P.O. Box 341069
Los Angeles, CA 90034-1069

ou faites un don en ligne sur : www.StandWithUs.com

info@standwithus.com
310.836.6140

Faites-nous des Likes sur Facebook
www.facebook.com/StandWithUs

Suivez-nous sur Twitter
twitter.com/StandWithUs

© 2020 StandWithUs. Tous droits réservés.